[Le cas Célina Marc - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb014_f0293
SourceBoite_014-5-chem | Hystérie. Charcot→Babinski.
LangueFrançais
TypeFicheLecture
RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par équipe FFL Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/15033?context=pdf

Réservé à l'usage privé - Loi n° 57.298 du 11.3.1957

conter, la décida à tout dire à son père.

Sa patronne, cultivant plus les plaisirs que ses fers, négligeait ses pratiques. S'attendant, un jour, à des reproches mérités de la part de l'une d'elles, elle prévint M... qu'elle se cacherait, si elle venait ; tu lui répondras que je suis absente, ajouta-t-elle. La blanchisseuse s'enferma dans sa chambre quand la cliente arriva. Celle-ci, sur la réponse de M..., se fâcha, voulant son linge quand même et s'en alla, menaçant de faire arrêter et la maîtresse et l'apprentie. Ces menaces causèrent une grande frayeur à M...; le soir, elle avoua tout à son père qui la retira de chez cette trop aimable patronne.

Elle fut mise dans une fabrique d'éventails, où on ne put la garder, sous prétexte qu'« elle suait trop des mains » ; — puis, chez une passementière, qu'elle quitta un matin pour aller se promener ; — ensuite chez une fleuriste où il lui fut impossible de rester, parce que « le carmin lui occasionnait de violentes douleurs de tête. »

Des palpitations cardiaques, des troubles gastralgiques la firent recevoir à l'hôpital N ker. On l'envoya en con lescence à l'asile du Vésin A son retour, elle se pl comme domestique chez fruitière. Un matin, sans tif, elle jeta son tablier la rampe de l'escalier et s fuit. « Il fallait que j'aill que je vienne, dit-elle, je pouvais demeurer tranqui

On essaya d'une nouv blanchisseuse ; celle-ci moins facile que la pr dente, elle donnait des co de torchon mouillé à son prentie paresseuse. M... un panaris et retourna son père. Une fois guérie fut placée, pendant mois, chez un marchand vin où elle servait au co toir. Là, il y eut des es de rapprochements sex mais encore sans résu Elle avait 16 ans.

M... devient alors piqu de bottines. Quinze jou peine s'étaient écoulés qu s'ennuie de sa nouvelle fession et abandonne s tronne. Mais sa belle-lui ayant déclaré, avant placement, que si elle n pas plus raisonnable et nait à la maison, son pèr rait à choisir entre sa fil sa femme, M... errait à

BnF MSS

Réservé à l'usage privé - Loi n° 57.298 du 11.3.1957

Réservé à l'usage privé - Loi n° 57.298 du 11.3.1957

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/15033?context=pdf

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/15033?context=pdf